

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 9

Artikel: La Corbière : une école d'horticulture pour femmes

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
ETRANGER..... » 3.50
Le Numéro..... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

1 case.. par an Fr. 25.—
2 cases. » » 40.—
La ligne. . . » 0.25

SOMMAIRE : Une bonne nouvelle. — Une Ecole d'Horticulture pour Femmes : E. GD. — Les Grands Congrès parisiens : I : X^e Congrès international des Femmes : Th. CASEVITZ-ROUFF ; II : XI^e Congrès de la Fédération abolitionniste : H. MINOD. — L'Eternelle Mineure (suite) : Dr M. MURET. — Chronique féministe allemande : H. SACHS. — Notre Bibliothèque : *Enquête sur le Travail à domicile dans l'Industrie de la Fleur artificielle*; Ernest Naville; *Ouvrages reçus*.

UNE BONNE NOUVELLE

Une bonne nouvelle nous arrive de Norvège. Le Storthing vient de donner à l'unanimité le suffrage politique universel à toutes les femmes sans restrictions. Encore un pays à inscrire au livre d'or des nations civilisées.

Ces jours derniers, au Congrès de Budapest, les déléguées norvégiennes étaient assises à côté des déléguées suisses. Espérons — sans trop oser y compter ! — que ce voisinage aura été contagieux.

LA CORBIÈRE¹

Une Ecole d'Horticulture pour Femmes.

La grande campagne fribourgeoise, dont les prés fleuris ondulent au vent. Des bois, des toits dans la verdure, des collines lointaines. Peu de routes, une seule petite ligne de chemin de fer. Le silence, l'harmonie, le repos.

Plus près de la maison, des vergers où fleurissent des pommiers. De grands arbres dressant leurs troncs dans les prairies. Par une échappée, la silhouette sévère, d'un bleu noir, du Jura neuchâtelois. Le froissement soyeux de l'eau. Car le lac est tout près. Au pied de la falaise boisée qui tombe à pic, ses vagues vertes, grises, infiniment nuancées par la lumière douce de cette contrée, frémissent dans les longs roseaux. La grève est plate, sablonneuse, plantée d'aulnes. Le sentier y est ferré de grosses pierres, comme une digue. Un peu plus loin, le pittoresque château d'Estavayer campe fièrement au bord de la falaise, ses tours pointues, son donjon et ses portes crénelées, mettant la note rude et belliqueuse du Moyen-Age dans ce paysage de charme et de paix.

La maison a une grande tour carrée, des portes-fenêtres, une terrasse à balustrade de pierre. Les pièces sont vastes, les meubles anciens. Il y fait frais et paisible. Et l'on s'y prend à rêver aux étés d'autrefois, dans les vieux domaines, alors que la vie laissait le temps de méditer, de musser dans le silence des chaudes après-midis, et ne vous entraînait pas, intense et despotique, dans un fiévreux tourbillon...

Des giroflées fleurissent dans les plates-bandes. Une superbe collection de tulipes rouges, roses, jaunes, jettent comme une

fanfare dans l'atmosphère verte. Autour du jet d'eau, on a installé la roseraie. Plus loin, le jardin potager, les poiriers en cordons, les fraises en fleurs, et dans l'enclos que ferme une grille de fer curieusement ouvragée, les petits pêcheurs en espalier qui nécessitent tant de soins. Pour compléter le tableau, des jeunes filles en blouses blanches sous la tunique grise, qui vont et viennent, jardinières en devenir, les premières chez nous à s'engager dans cette voie nouvelle.

Car c'est une carrière toute neuve en Suisse romande que M^{lles} de la Rive et Roberty ont entrepris de créer avec un zèle d'apôtres. Et comme toutes les initiatrices, elles sont encore peu suivies et beaucoup critiquées. Tantôt on ne s'attache à voir dans le métier de jardinière que la force musculaire qu'exige le labourage, sans vouloir reconnaître que le semis, le « repiquage des plantons », la greffe, l'écussonnage des arbres fruitiers ou des rosiers, la cueillette des fruits, fraises, framboises ou groseilles... demandent beaucoup plus d'adresse que de biceps ! Tantôt, on déclare dédaigneusement que c'est un métier subalterne dont on ne veut à aucun prix, sans de donner la peine de réfléchir que la garde-malade dépend du médecin et la dactylographe du chef du bureau ! Ou bien, on fait cette déclaration, si comode aux esprits étroits, que les horizons nouveaux effraient : « Cela ne réussira pas chez nous !... » ou enfin on pose avec scepticisme la question des débouchés...

Que la carrière de jardinière soit une carrière féminine, c'est ce que prouvent abondamment les résultats obtenus dans les écoles étrangères¹, en Allemagne et surtout en Angleterre, où la Société royale d'Horticulture accorde un diplôme après examen. Ceci permet de qualifier de préjugé l'idée de réserver aux hommes seuls un métier aussi sain et aussi en harmonie avec quelques-unes des qualités innées de la femme. Ensuite que l'horticulture et l'arboriculture n'aient pas chez nous la place à laquelle elles ont droit, c'est ce dont nous devrions plutôt nous attrister ! Ce n'est pas parce qu'une partie de notre pays (forêts, rochers, glaciers, pâturages) n'est pas cultivable, qu'il nous faut négliger le reste de notre territoire, et prétexter que parce que nous avons des gentianes ou des arolles, il importe peu que les zones moyennes produisent de moins beaux fruits ou de moins splendides fleurs que l'Allemagne ou l'Angleterre ! La « Société d'Utilité publique des Femmes suisses » l'a si bien compris que lorsqu'elle a fondé l'école de jardinage de Niederlenz (Argovie) dont nous espérons pouvoir parler une autre fois plus en détail — elle a fait appel à tous ceux qui ont à cœur le développe-

¹ Pour tout renseignement détaillé concernant cette école, s'adresser à M^{lles} de la Rive, La Corbière, par Estavayer-le-Lac (canton de Fribourg).

¹ Ecoles de Swanley, de Marienfeld, de Godesberg a/Rhein, etc.

ment de la production nationale dans tous les domaines, et qu'effrayaient les sommes considérables dépensées chaque année pour l'importation de fruits et de légumes frais.

Reste la question des débouchés, la seule qui mérite d'être sérieusement discutée : Que peut faire une jeune fille qui a passé à l'école de la Corbière, soit les deux ans nécessaires à un apprentissage sérieux, soit une année, ou même quelques mois ?

Pour pouvoir répondre, je ferai d'abord remarquer que le prix de pension étant relativement élevé (160 à 200 fr. par mois) les élèves de la Corbière se recruteront forcément dans les milieux aisés, et que de ce fait, il est possible, à leur sortie de l'école, de les diviser en deux catégories : 1° celles qui — malheureusement pour elles ! — n'ont pas à gagner leur vie ; 2° celles qui feront leur carrière dans le jardinage, au lieu de choisir comme gagne-pain le professorat ou l'assistance aux malades.

Parmi les premières, il en est beaucoup, sans doute, qui auront plus tard la jouissance d'un jardin, et du revers de cette médaille : un jardinier ! Or, de même que l'on ne dirige bien son ménage que si l'on peut mettre soi-même la main à la pâte, quelle précieuse autorité ne gagnera-t-on pas, si l'on sait comment se sèment les tomates et se bouturent les œillets ! sans parler du plaisir que l'on éprouvera à greffer ou à tailler soi-même ses rosiers ! Un stage dans une école d'horticulture me paraît aussi utile pour ces jeunes filles-là que l'année d'école ménagère qui est de rigueur outre-Rhin. Et quoi de meilleur pour les anémiées, les nerveuses, les surmenées si fréquentes à notre époque, que cette vie au grand air et en pleine nature ?

Les autres ? La propriété est trop morcelée chez nous pour qu'il y ait beaucoup de chance de voir les *ladies-gardeners* se multiplier. En Angleterre, on aime assez, grâce au sens artistique qu'on leur reconnaît, leur confier la création, l'entretien, l'embellissement de jardins et de parcs. Elles ont sous leurs ordres un ou plusieurs aides-jardiniers, sont logées dans un cottage, et gagnent de 1250 à 2500 fr. En France, elles pourraient aussi s'orienter de ce côté-là : M^{lle} de la Rive a déjà reçu une demande pour une jardinière-chef dans le Jura. En Suisse, leur succès est plus douteux ; notons toutefois que l'habitude se répand dans les sanatoriums d'occuper certains malades nerveux par du bienfaisant jardinage : la femme jardinière-chef est ici toute indiquée, et comme professeur et comme auxiliaire du médecin. Puis, si les grands domaines particuliers font défaut, pourquoi de grandes administrations, hôpitaux, asiles, pénitenciers, hôtels même, etc., etc., ne prendraient-elles pas des femmes comme jardinières en chef ? Ce serait un simple préjugé à vaincre, et l'on en a déjà battu en brèche bien d'autres !

Mais c'est surtout dans la production spécialisée que je vois le succès de nos jardinières suisses. Un petit bout de jardin bien exposé, un peu de main-d'œuvre masculine pour les gros travaux, la proximité d'une ville, ou mieux encore, une entente avec un magasin de fruits ou de fleurs... et il me semble qu'une ou deux jeunes filles, deux sœurs, deux amies, ainsi associées, pourraient arriver à produire des fraises, des roses, des violettes sous couche, certains légumes délicats... d'une façon assez rémunératrice.

Cette spécialisation, M^{lle} de la Rive la conseille surtout pour l'arboriculture. « Les vergers, disait-elle dans une de ses conférences de propagande, qui font le charme de nos campagnes, les grands plats de fraises et de framboises qui décorent la table de la salle à manger en été, les pots de confitures qui remplissent nos armoires, et les kiosques, où l'on s'arrête en hiver, pour acheter des poires ou des oranges, ne nous suggèrent-ils pas que la culture des arbres fruitiers, et des

fruits en général, serait peut-être celle à laquelle il convient de se vouer ? L'arboriculture comprend des cultures très diverses et demande des connaissances variées. Des vergers bien entretenus donnent, parfois, de bonnes récoltes : il en faut autour des maisons et des fermes. Mais ce qu'il faudrait introduire et ce que nos arboriculteurs devraient surtout faire valoir, ce sont les plantations d'arbres fruitiers nains, pommiers et poiriers, dans des terrains exclusifs. Les arbres nains produisent beaucoup plus vite des fruits plus volumineux que les arbres des vergers. La fabrication des confitures et des conserves constitue un dérivé important de la culture des fruits et doit faire partie du programme d'études de toute école agricole ». Ajoutons que ce n'est pas seulement par la production de fruits et la fabrication de confitures et de conserves qui en découle, qu'une jeune fille peut arriver à gagner sa vie : la taille des arbres fruitiers, si délicate, si complexe, est souvent ignorée ou mal comprise par les jardiniers ordinaires, si bien que dans certaines maisons, on est obligé de recourir à des spécialistes. Or pourquoi ces spécialistes ne seraient-ils pas des femmes, qui, à la saison voulue, feraient le tour de leur clientèle, ébourgeonnant, taillant, médicamentant quand besoin il y a, pêchers et poiriers, abricotiers et pommiers nains ? Il y aurait là un appoint de gain qui ne serait pas à dédaigner. Et d'autre part, dans un pays comme le nôtre, où la culture des fruits ne produit pas tout ce qu'elle pourrait, n'y a-t-il pas un intérêt dépassant les préoccupations personnelles à développer et à perfectionner, avec l'aide de femmes instruites et expertes, tout un côté de notre économie nationale ?

C'est pourquoi on a planté beaucoup d'arbres à la Corbière. Mais ni la culture des fleurs, ni celle des légumes ne sont négligées pour cela. Dans la grande cuisine en sous-sol, on apprend à confectionner conserves et confitures, tandis qu'un poulailler, et plus tard, sans doute des ruches d'abeilles, offrent encore un champ d'étude à l'aviculture et à l'apiculture. Les cours sont théoriques et pratiques ; de novembre à décembre et de février à mars, la botanique, la chimie horticole, l'arboriculture et l'horticulture théoriques sont enseignées aux élèves. Les travaux de menuiserie se font à la même époque. Les grandes vacances ont lieu en pleine « morte-saison » : du 15 décembre au 1^{er} février.

Le travail est modéré : de 9 heures à midi, de 2 à 4 heures, et en été seulement après 5 heures. Il n'y a là de quoi effrayer personne — même en tenant compte des inévitables courbatures des premiers jours, du soleil qui brûle le cou et les bras, de la boue aux chaussures, et des autres petits inconvénients inhérents au métier. Mais quelle carrière n'a les siens ? — et combien celle-là est saine, plus que d'être dactylographe ou bibliothécaire ! Saine physiquement et je dirai surtout *moralement* : rien ne vaut le contact immédiat, intime avec la nature, pour apprendre la sérénité, la résignation, la patience et aussi — en voyant tout ce qui meurt pour reflleurir le printemps d'après, en participant à la ronde immuable et éternelle des saisons — l'espérance.

E. Gd.

Les grands Congrès parisiens

I. X^{ème} CONGRÈS INTERNATIONAL DES FEMMES

Le Congrès a été ouvert à Paris, le 2 juin, par une séance solennelle d'inauguration à la Sorbonne, présidée par M. Klotz, ministre de l'Intérieur. Dès le lendemain les Sections (législation,